

# Le Règlement intérieur

**Vous êtes inscrit dans notre établissement SRI VIDYA, Blonval Roche 97118 Saint-François.**

## **Article 1: Inscription**

Les élèves de l'auto-école, sont tenus de respecter le règlement intérieur et le contrat signé le jours de l'inscription.

- Passés 7 jours aucun remboursement des frais d'inscription et administratifs ne sera possible.
- Les inscriptions sont nominatives et ne sont en aucun cas transmissibles.

## **Article 2: Locaux**

-seuls les candidats inscrits sont admis en cours de code et de conduite : L'accès à la salle de code est strictement interdit aux enfants.

-Les élèves sont tenus de ne pas fumer à l'intérieur de l'établissement, ni dans les véhicules écoles, ni de consommer ou d'avoir absorbé toute boisson alcoolisée ou tout produit pouvant nuire à la conduite d'un véhicule (drogue, médicaments...).

-Les élèves sont tenus de ne pas manger et boire dans la salle de code et dans le véhicule.

-Les élèves sont tenus de respecter les consignes de sécurité en vigueur.

-L'accès aux locaux se fera uniquement en présence du personnel de l'établissement.

-Les élèves doivent avoir une tenue vestimentaire et un comportement correct en cours et le jour de l'examen.

-Les élèves sont tenus de respecter la propreté des locaux, du matériel, des véhicules et des sanitaires. Toute dégradation du matériel ou des locaux sera facturée au responsable des faits.

## **Article 3 : Cours théorique**

**-Les cours de code seront en ligne votre accès à la plateforme sera de 3 mois à l'inscription puis le renouvellement sera payante les tarifs sont affichés et seront communiqué à la demande.**

-Les cours de code ont lieu dans la salle de l'établissement par un enseignant de la conduite, en individuel, ou en collectif, sur rendez. -vous.

-L'enseignement théorique général se fait par thème sous forme d'animation avec différents supports audiovisuels. Les tests avec corrections et les examens blancs sont faits de la même façon.

-Il est demandé aux élèves de ne pas parler pendant les tests. Les téléphones portables doivent être éteints pendant les cours.

-Le jour de l'examen théorique l'élève doit être muni de sa pièce d'identité et de sa convocation.

-En cas d'oubli de la pièce d'identité le jours de l'examen, les frais ne vous seront pas remboursés et l'examen sera décompté.

#### Article 4. Cours pratiques

-Les cours pratique sont uniquement sur rendez-vous.

-A chaque leçon de conduite et le jour de l'examen pratique l'élève doit être muni de son support pour le livret d'apprentissage numérique, et d'une pièce d'identité.

-Les Cours de conduites doivent être **décommandée 48 heures à l'avance**, sans motif médical avec certificat justifiant l'absence les cours resterons dus.

-votre examen de conduite sera fixé en accord avec votre formateur et le responsable de formation en liaison avec le secrétariat, suivant les places disponibles.

-Aucune présentation ne sera faite à l'examen pratique, si le solde du compte n'est pas réglé en intégralité 8 jours auparavant. Dans le cas contraire, l'auto-école se réserve le droit de réattribuer la place à un autre candidat.

-en cas d'échec, prévoir un minimum de 4 heures de conduite, avant d'être présenté à nouveau à L'examen pratique.

#### Articles 5 . Contrat

-Le contrat est valable 1an aucun remboursement se fera au terme du contrat.

-en cas d'abandon ou de désistement, les prestations seront comptées au détail (voir tarif).

Pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement, la direction se réserve le droit d'annuler ou de modifier les rendez-vous de conduite ou de code sans préavis ni dédommagement.

-Les candidats s'engagent à suivre avec assiduité sa formation.

#### Articles 6. Réclamation

- Les réclamations pourront se faire par mail : [srividya97118@gmail.com](mailto:srividya97118@gmail.com)



<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/guadeloupe/saint-francois/auto-ecole-sri-vidya>



Ou par téléphone au **0690 90 08 80 / 0690 15 49 31**

Le présent règlement entre en application dès la signature du contrat.

La direction